



– COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE : 24 MARS 2025

Luttons contre la stigmatisation de la tuberculose

La journée mondiale de lutte contre la tuberculose, qui commémore la découverte du bacille de Koch, est l'occasion de rappeler que la maladie continue de sévir à travers le monde. En effet, l'OMS¹ annonce une augmentation du nombre de cas de tuberculose en 2023. En Belgique, grâce aux efforts soutenus en matière de prévention, la situation reste stable, avec une tendance à la diminution des cas. Pourtant, la tuberculose demeure un défi important dans notre pays car elle touche souvent les populations les plus vulnérables, pour qui l'accès au diagnostic et l'adhésion au traitement restent difficiles. À cette précarité sociale s'ajoute un autre obstacle de taille : la stigmatisation. Trop souvent, les personnes atteintes de tuberculose subissent rejet et discriminations, ce qui peut les dissuader de se faire dépister ou soigner. En vue d'éradiquer la maladie, le FARES combat quotidiennement ces préjugés à travers une prise en charge accueillante et holistique pour tous les patients et patientes souffrant de tuberculose ou participant à un dépistage.

La tuberculose dans le monde : En 2023, l'incidence augmente mais la mortalité diminue.

Selon le dernier rapport de l'OMS, le nombre de cas de tuberculose continue d'augmenter depuis la pandémie de Covid-19 pour atteindre 10,8 millions de cas en 2023. Par contre, le nombre de décès est en diminution, bien qu'il reste alarmant, avec une estimation d'environ 1,25 millions de victimes. Après avoir été surpassée par le Covid-19 pendant trois ans, la tuberculose redevient malheureusement la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde, malgré l'existence d'un traitement. Pour y faire face, l'OMS insiste sur la nécessité d'un accès universel aux soins de santé, mais aussi sur l'importance d'une approche multisectorielle pour agir sur les déterminants de la maladie, dont la pauvreté et la stigmatisation.

L'incidence en Belgique continue à régresser mais trop lentement

En 2023, 869 nouveaux cas de tuberculose ont été déclarés en Belgique, soit une augmentation de 17 cas par rapport à l'année antérieure, avec une incidence de 7,4/100.000 qui reste toutefois identique à celle de 2022. La Région de Bruxelles-Capitale présente une incidence de 21,3/100 000 soit 3 à 4 fois supérieure à celle des autres régions. Le Dr Sizaïre, directrice du FARES, précise « *En Belgique la situation est stable mais il faudrait une réelle diminution de la tuberculose dans les prochaines années si on veut atteindre les objectifs de réduction attendu* ». En effet, à travers les objectifs de développement durable, les instances internationales visent qu'entre 2015 et 2030, l'incidence diminue de 80% et la mortalité de 90%. Cela impliquerait pour la Belgique une diminution de

¹ [9789240101531-eng.pdf](#)

l'incidence d'au moins 10% annuellement alors qu'elle n'est en moyenne que de 2% entre 2015 et 2023.

En Belgique comme dans le reste de l'Europe, la tuberculose est une maladie sociale

En Belgique, les patients socio-économiquement défavorisés représentent plus de la moitié des cas de tuberculose. Bien souvent, outre la pauvreté, ils cumulent d'autres risques en santé tels que le sans-abrisme, une histoire de détention, des assuétudes, une origine étrangère et autres facteurs de discrimination qui compliquent encore l'accès aux services de santé. Quand finalement, le diagnostic de tuberculose tombe, s'ajoute une nouvelle source de stigmatisation, qui elle-même peut freiner la compliance au traitement. La tuberculose fait encore peur alors qu'il existe un traitement efficace. Le FARES lutte contre les préjugés avec une offre de services accessible et holistique pour tous et toutes. Ses travailleurs médico-sociaux accompagnent chaque patient souffrant de tuberculose en prenant en compte toutes ses difficultés, afin de lever d'éventuelles barrières à l'adhésion thérapeutique. Le FARES organise aussi des formations pour les partenaires médico-sociaux de 1^{ère} ligne, qui vont proactivement vers les populations vulnérables, en vue d'améliorer leurs compétences à identifier la maladie afin qu'ils puissent référer les cas suspects de tuberculose vers le secteur curatif.

Lutter contre la stigmatisation, un pas vers l'éradication de la tuberculose

Les préjugés ont la vie dure, et de nombreux patients atteints de tuberculose subissent une stigmatisation, que ce soit au sein de leur famille, de leur entourage ou même du système de soins. Ces réactions, qui s'ajoutent parfois à d'autres formes de discrimination, constituent un frein majeur à la prévention, au dépistage et à l'adhésion aux traitements. Ensemble, créons un environnement bienveillant où chacun puisse se soigner dans la dignité. En luttant contre la stigmatisation, nous améliorons non seulement la qualité de vie des personnes atteintes de tuberculose, mais nous avançons aussi vers son éradication

Pour plus d'informations contactez :

Dr. Vinciane Sizaire, directrice du FARES

E-mail : vinciane.sizaire@fares.be

GSM : 0483 18 69 90

<https://www.fares.be/tuberculose/journee-mondiale-de-la-tuberculose/>

Le FARES est une asbl dont les missions sont financées par la Région wallonne, Vivalis et l'INAMI.